Soixante-dixième année — N 37 | CINQ centimes le Numéro | Lundi 13 et Mardi 14 Février 1911

ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 4.50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne..... 0.25
Réclames, — 0.30
Faits divers, — 0.75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'abonnement est renouvelé d'office et, à l'expiration, les lettres ne sont pas refusées. — La quittance est présentée à l'abonné sans dérangement ni frais

BUREAUX : 4, PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance

Conseil des Ministres

Paris. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis samedi matin en Conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières.

M. Jean Dupuy, ministre du commerce, a mis le Conseil au courant des travaux de la commission instituée pour l'étude des réformes relatives à l'organisation et au fonctionnement des Bourses de commerce. Ces travaux touchent à leur fin, le rapporteur est nommé.

Dans quelques jours, le gouvernement déposera son projet de loi modifiant les articles 419 et 420 du Code pénal en vue de réprimer les accaparements des denrées alimentaires.

Enfin, le ministre du commerce a appelé l'attention du ministre de la justice sur les opérations de spéculation et d'accaparement pratiquées sur les alcools.

M. Maurice Faure, ministre de l'instruction publique, a fait connaître au Conseil qu'il avait chargé le recteur de l'Académie de Toulouse d'infliger un blâme à M. le professeur Bouasse, à raison des termes de son récent rapport blessant pour certains membres de l'Université.

Le reste de la séance a été consacré à l'expédition des affaires courantes.

Dans l'Ouadaï

Bordeaux. — Le courrier arrivé vendredi à Bordeaux, venant de la côte d'Afrique, est le premier qui nous apporte des nouvelles de l'Ouadaï, depuis la bataille de Drijelé.

Les blessés, le lieutenant Georges, l'adjudant Lémardi, les maréchaux des logis Maurice et Dubail, le sergent Legal sont en voie de guérison.

La situation du sultan Doudmourah paraît précaire, car, blessé, notre ennemi ne peut se mouvoir rapidement.

Après la bataille de Drijelé, nos troupes, dans l'Ouadaï, se trouvaient ainsi disposées : A Bir Taouil, 50 tirailleurs avec le lieutenant Chaveyron : à Abecher, 100 tirailleurs, commandés par le lieutenant Hamel ; à Harazé, 60 tirailleurs, avec le lieutenant de Jonquières.

Le capitaine Chauvelot, commandant de ces troupes, peut disposer encore d'une centaine de méharistes commandés par le capitaine Arnaud, et qui évoluent dans le Nord.

Le camelot démissionne

Le Puy. — Sur convocation qui lui fut adressée, Rome, le camelot conseiller, s'est présenté à la mairie, et devant de nombreuses personnes il a fait ouvrir la salle des délibérations, puis a remis une nouvelle démission entre les mains de M. Canard, désigné par le préfet pour faire fonctions de maire. La crise est donc solutionnée, si toutefois le versatile Rome ne revient pas sur sa décision.

Attentat criminel

Etampes. — Un attentat criminel a été commis sur la ligne du tramway d'Arpajon, où de nombreuses équipes de terrassiers travaillent actuellement.

Un train de ballast, composé de deux machines et de dix wagons chargés de sable, a déraillé entraînant dans le remblai quatre ouvriers qui furent légèrement blessés.

On a constaté que les boulons et les éclisses fixant les rails aux traverses, avaient été enlevés sur une longueur de plus de vingt mètres. Les rails ne se trouvant plus maintenus, devaient donc forcément s'écarter au passage du train et provoquer fatalement un déraillement.

Une enquête est ouverte pour découvrir l'auteur de cet attentat.

TREMBLEMENT DE TERRE

Marseille. — Une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie à Salon provoquant une certaine panique. Mais il n'y a eu aucun dégât.

Trop de zèle

Rotterdam. — Un gendarme allemand a pénétré de cinquante mètres au-delà de la frontière hollandaise pour y arrêter un contrebandier hollandais, qu'il brutalisa et entraîna jusque sur le territoire allemand.

Les autorités hollandaises ont immédiatement fait le nécessaire pour faire mettre le prisonnier en liberté et obtenir satisfaction.

On tente de faire sauter une poudrière

Toulon. — Vendredi soir, un peu avant minuit, toute la population toulonnaise fut réveillée par trois fortes détonations qui se succédèrent à une minute d'intervalle environ.

On crut d'abord à un signal d'incendie provenant de l'arsenal.

On ne tarda pas à découvrir qu'on se trouvait en présence d'un acte criminel commis contre la poudrière Sainte-Anne, située derrière la gare Paris-Lyon-Méditerranée.

On a constaté, en effet, que trois pétards de dynamite avaient explosé dans les fossés de fortifications de la poudrière, que leur explosion avait déterminé deux grandes brèches, que les dégâts, heureusement, n'étaient pas étendus, et que la poudrière, notamment, était restée indemne.

L'autorité militaire a prescrit aussitôt une enquête.

Écroulement à l'Exposition de Bruxelles

Bruxelles. — Un grave accident vient de se produire dans l'enceinte de l'Exposition.

Une nombreuse équipe d'ouvriers était occupée à la démolition du grand hall de la galerie des machines de la section allemande quand le bâtiment s'est effondré tout à coup.

Trois ouvriers ont été tués et sept grièvement blessés.

Une circulaire aux agents

Paris. — A la suite de l'assassinat de l'agent Périn, M. Lépine vient d'autoriser les agents à faire usage de leurs armes quand leur vie est menacée. Il leur a adressé une circulaire ainsi conçue :

« En présence des agressions dirigées ces derniers temps contre plusieurs agents de la force publique, soit en service, soit hors de service, le préfet de police leur recommande à tous de se mettre en mesure de défendre leur vie, le cas échéant ».

Le feu dans un chantier naval

Londres. — Le feu a éclaté cette nuit à Mirkenhead, dans un chantier de constructions navales.

Il y a eu pour plusieurs milliers de livres sterling de dégâts. Quelques dessins servant à la construction d'un « Dreadnought » de 25 000 tonnes ont été détruits ; mais il sera possible de les remplacer.

Dix-sept mineurs ensevelis

Trinidad (Colorado). — Dix-sept mineurs ont été ensevelis dans une mine à la suite d'une explosion. Deux d'entre eux ont pu être sauvés. On craint que les autres ne soient morts.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

Caen. — Le train de marchandises n° 2,458, venant de Cherbourg, a heurté, à l'aiguillage du pont de Louvigny, à un kilomètre de la gare de Caen, le train de minerai n° 7,438, venant de Flers.

La locomotive du train tamponneur et son tender ont été renversés ; deux fourgons sont complètement broyés et un troisième sérieusement endommagé. Le chauffeur et le mécanicien ont pu sauter à terre en temps utile et sont indemnes.

Fermeture d'une Université

Moscou. — Au cours de la séance de vendredi au conseil de l'Université, le recteur, ses assistants et le vice-recteur ont remis leur démission.

Le conseil a décidé de prier le ministre de l'instruction publique de fermer l'Université jusqu'au 3 mars prochain.

1.500 kilogs de tabac en contrebande

Amiens. — Les employés de la Régie d'Amiens, accompagnés par deux agents de la brigade volante, ont saisi, chez un contrebandier nommé Duponchel, habitant l'Etoile, 43 ballots de tabac, pesant près de 1.500 kilogs.

Les ballots étaient habilement dissimulés, et seule une perquisition en règle permettait de les découvrir.

L'Aéroplane à la guerre

El Paso. — Malgré l'avertissement que les Mexicains feraient feu sur les aviateurs dépassant la frontière, l'aviateur Hamilton a fait un vol au cours duquel il a dépassé la frontière, faisant ainsi la première reconnaissance en aéroplane, en temps de guerre.

L'aviateur a volé autour de Juarez, il a fait un rapport sur les patrouilles qui parcourent la frontière.

Les pourparlers russo-allemands

Berlin. — Certains journaux annoncent que les négociatiations russo-allemandes relatives à l'Asie antérieure touchent à leur fin.

D'après certaines informations, les nouvelles sont conjecturales et rien ne permet d'annoncer que les pourparlers se termineront demain plutôt que dans trois semaines.

La vérité est très facile à dire. Les gouvernements russe et allemand se sont mis d'accord pour ne faire à la presse aucune sorte de communication anticipée et, de part et d'autre, on tient rigoureusement parole.

On ne saura rien jusqu'au moment où un échange de notes publié simultanément à Saint-Pétersbourg et à Berlin mettra le public dans la confidence de ce qui aura été fait.

On a volé la main de Sainte Thérèse

Lisbonne. — On vient de s'apercevoir de la disparition, au couvent des carmélites d'Olivaes, de la main droite d'une statue de sainte Thérèse. Cette main était couverte de bijoux d'une valeur de 200,000 fr. On croit que les voleurs sont en route pour l'Angleterre.

CE N'ÉTAIT PAS VALESI

Marseille. — Dès la nouvelle de l'arrestation à Pierrelatte (Drôme) d'un individu se faisant passer pour Valési, l'assassin de M. Guichet conseiller général et directeur de l'asile d'aliénés d'Aix, M. Morizot, chef de la 9e brigade mobile, s'est transporté sur les lieux pour établir son identité.

Il s'agit d'un nommé Florent Paul, qui fut interné pendant quelques mois comme alcoolique à l'asile d'aliénés d'Aix.

Ne pouvant solder son séjour à l'hôtel où il était descendu à Pierrelatte, Florent Paul s'était fait arrêter en déclarant qu'il était l'assassin de M. Guichet.

Condamnation d'un sous-officier félon

Nancy. — Le Conseil de guerre du 20e corps d'armée, après des débats qui ont eu lieu à huis clos, a condamné à dix ans de travaux forcés à dix ans d'interdiction de séjour et à la dégradation militaire, le maréchal des logis rengagé Simon, du 39e d'artillerie à Toul.

Ce sous-officier avait, au mois de septembre dernier, volé des bicyclettes à des militaires de son régiment, et, une nuit, il enleva le débouchoir d'un canon et alla l'enterrer dans les champs, comptant l'y retrouver après sa libération et le vendre à des agents d'espionnage.

Ce dernier délit, n'a, d'ailleurs, pas été retenu à sa charge, et seul le vol d'un objet de matériel appartenant à l'Etat lui était imputé.

Le Saucisson falsifié

Paris. — M. Chesnay, juge d'instruction, va s'occuper d'une très importante affaire de fraude dans laquelle seront compromises de grosses maisons de charcuterie, tant à Paris qu'en province.

Il était impossible autrefois de découvrir la viande de cheval, surtout quand elle était mélangée de fécule, dans les saucissons qu'on vendait pour être composés de viande de porc.

Profitant de cette particularité, de gros fabricants de Paris et de province inondaient les marchés de produits falsifiés qu'il était impossible de découvrir.

Tous ces industriels seront, en conséquence, poursuivis.

POUR DURAND

Paris. — La fédération de la Seine du parti socialiste unifié avait convoqué toutes ses sections au meeting qu'elle a organisé, samedi soir, au manège Saint-Paul, pour réclamer la libération immédiate de Durand, en attendant la revision de son procès.

A l'ouverture de la séance, M. Anatole France fut acclamé président d'honneur ; M. Marcel Sembat, député de Paris, fut désigné comme président effectif.

Plusieurs discours assez violents furent prononcés mais le meeting se termina sans incident au chant de l'*Internationale*.

Consul russe trouvé noyé dans son puits

Téhéran. — Le consul général de Russie à Ispahan a été trouvé noyé dans un puits dépendant du consulat. C'est dans ce consulat que sont retenus les meurtriers russes du gouverneur d'Ispahan, malgré les réclamations persanes.

A HAITI

New-York. — Un télégramme de Cap-Haïtien annonce que les troupes gouvernementales ont pris et fusillé sommairement le général Chapuset, qui avait capturé Quanaminth, et le général Micael Codio, qui avait attaqué le fort Liberté.

Assassinat d'un indigène en Tunisie

Gabès. — Samedi, Mohamed ben Chaldi, 35 ans, a reçu en pleine figure, un coup de feu qui l'a tué net.

Les assassins, au nombre de trois, avaient tendu un guet-apens à deux kilomètres de Sidi Boulbaba. Un enfant qui accompagnait la victime est indemne.

On présume que c'est là un acte de vengeance provoqué par des constestations relatives à des propriétés, avec les indigènes d'El-Hembou.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

Torrents de boue en Turkestan

Tchimkend. — Des torrents de boue se sont déversés sur la place du bazar et les places environnantes qui sont recouvertes d'une couche de boue d'un pied, et, par endroits, d'un mètre. La route postale de Kaboul est endommagée ; des ponts ont été emportés par des coulées de deux mètres de profondeur. Le service postal est interrompu jusqu'au rétablissement de la circulation sur les routes.

Naufrage d'un navire inconnu

Londres. — Une dépêche au « Lloyd », de Batoum, dit que l'officier de quart du vapeur « Borjom » appela le capitaine le 28 janvier, à six heures trois quarts du matin, pour le prévenir du danger d'une collision avec un vapeur inconnu, lourdement chargé par 41°22 nord et 31°22 est, quand soudain ce vapeur vira et fut englouti aussitôt, sans qu'aucun secours fût possible. La cheminée à la base était noire avec deux cercles blancs. Le navire était d'environ 4,000 tonnes, et probablement grec.

Grave accident d'automobile

Nancy. — M. Raymond Henrotin, domicilié à Nancy, accompagné de ses deux fils, de sa fille et de son gendre, venaient de traverser en automobile Gouraincourt (Meuse) à une allure rapide, lorsqu'au coude de la route, le chauffeur voulut éviter une charrette de paysans mais l'auto dérapa et vint s'écraser contre le mur de clôture d'une propriété.

La jeune femme fut projetée sur la route avec une telle violence qu'elle se fractura le crâne. Elle est à toute extrémité.

De son côté, M. Raymond Henrotin eut les bras brisés. Quant à ses fils, ils furent retrouvés sous les débris de l'automobile. Le plus jeune a le bassin écrasé et une côte brisée.

On désespère de le sauver.

Le chauffeur André Decou se plaint de violentes douleurs internes et donne des signes d'aliénation mentale.

Un Attentat

Sabadell. — M. Lerroux, chef du parti républicain espagnol, a essuyé samedi soir cinq coups de revolver en se rendant au meeting républicain auquel il devait prendre part.

Il n'y a eu aucun blessé.

Trois arrestations ont été opérées.

AU MAROC

Tanger. — Les courriers de Mogador attirent l'attention sur la triste situation causée par la famine qui règne dans le sud marocain.

Des désordres sont à craindre car les tribus opèrent des razzias réciproques.

On signale de Marnia que les Beni-Ourlaghel prennent des mesures pour empêcher toute tentative d'incursion sur leur territoire de la part des Espagnols.

Un médecin français va lutter contre la peste

Samedi le médecin-major de 1re classe Broquet, détaché à l'Institut Pasteur a quitté Paris pour se rendre sur les lieux menacés par la peste où, il est envoyé par le ministre de la Guerre d'accord avec le ministre des Affaires étrangères. Il aura comme collaborateur le sergent d'infanterie coloniale Chardonnet.

Il emporte avec lui de nombreuses caisses pleines du précieux sérum d'Haffkine préparé par l'Institut Pasteur qui doit servir à immuniser d'abord les soldats de notre corps d'occupation caserné, depuis la révolte des Boxers, en 1900, partie à Tien-Tsin, partie à Pékin dans le quartier des Légations, partie à Fao-Ting-Fou.

LA PESTE

Saint-Pétersbourg. — Des télégrammes annoncent qu'il ne reste que 4.000 habitants sur les 40.000 que comptait le faubourg de Kharbine, Foudziadan ; les autres ont succombé à la peste ou ont pris la fuite.

Les soldats chinois continuent à garder étroitement Foudziadan. Ils fusillent sans merci les Chinois qui cherchent à abandonner la ville contaminée.

Epidémie de fièvres

Marseille. — Quelques cas de rougeole et de fièvre scarlatine se sont déclarés dans la garnison de la ville. Les soldats malades ont été évacués des casernes sur l'hôpital militaire et toutes les mesures prophylactiques ont été immédiatement prises.

FAISEUSES D'ANGES ACQUITTÉES

Pau. — Les jurés des Basses-Pyrénées ont acquitté cinq femmes accusées d'avortement et qui avouaient leur crime.

En Portugal

Lisbonne. — Quelques personnalités d'Oporto cherchent à organiser un parti républicain modéré, dans le but de créer une cohésion entre les éléments dispersés du parti.

Les journaux donnent les motifs pour lesquels le gouvernement, dans le but de sauvegarder les intérêts primordiaux de la République, a révoqué M. Remedios Fonseca, capitaine au 15e d'infanterie, en garnison à Bragance.

Le capitaine avait tenté d'entraîner ses camarades contre le régime républicain.

On mande de Coïmbre qu'un étudiant nommé Marie Mendès a été arrêté pour avoir répandu un manifeste monarchique.

Démission définitive de M. André Lefèvre

Paris. — Dans les termes les plus amicaux, en toute cordialité, M. André Lefèvre fit part de sa détermination à M. Klotz, qui ne put que lui donner raison, et ensuite, à M. Briand.

La note suivante fut communiquée à la presse :

M. Briand, président du Conseil, a de-

mandé à M. André Lefèvre de reprendre ses fonctions de sous-secrétaire d'Etat aux Finances.

M. André Lefèvre a déclaré qu'il n'y pourrait consentir que si les attributions du sous-secrétaire d'Etat étaient précisées et élargies.

Le président du Conseil a alors invité M. André Lefèvre à en conférer avec M. Klotz, ministre des Finances.

L'accord n'ayant pu s'établir, M. André Lefèvre a décidé de maintenir sa démission. Il a fait connaître sa résolution à M. Briand, président du Conseil.

Il ne sera pas pourvu à la désignation d'un nouveau sous-secrétaire d'Etat aux Finances.

M. André Lefèvre n'aura donc pas de successeur aux Finances. La suppression du sous-secrétariat sanctionne l'incident.

A Travers la Presse

Singulier oubli

Du *Cri de Paris* :

L'homme que la sagesse ministérielle a chargé d'organiser l'Exposition des Arts français à Rome est M. Henry Marcel, ancien directeur des Beaux-Arts et administrateur général de la Bibliothèque Nationale.

M. Marcel a formé la liste des membres du comité d'organisation qu'il doit présider. Et le seul homme qu'il ait oublié de mettre dans ce comité est M. Carolus-Duran, directeur de l'Académie de France à Rome.

Le projet de constitution pour l'Alsace-Lorraine

La *Post* (de Berlin) :

On ne voit aucun inconvénient à ce que l'Alsace-Lorraine prenne place parmi les Etats de la Confédération mais à la condition qu'elle devienne en même temps le fief héréditaire de l'empereur. Il serait dangereux pour la sécurité de l'empire d'installer dans ce territoire si important stratégiquement et encore peu sûr une maison princière qui lui fût propre.

Pour faciliter l'adhésion des autres Etats fédéraux, la *Post* croit que l'empereur ne devrait pas attacher une importance spéciale à l'augmentation du nombre des voix dont il dispose au Conseil fédéral.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* (de Berlin), officieux :

Les débats de la commission du Reichstag pour l'étude de la Constitution de l'Alsace-Lorraine a pris une tournure que le vote en première lecture ne faisait pas prévoir. On avait en effet l'impression qu'au Reichstag on saurait tenir compte des difficultés politiques et constitutionnelles empêchant de faire de l'Alsace-Lorraine un Etat confédéré autonome.

Or, contrairement à ces prévisions, la commission a adopté une motion réclamant pour les pays d'empire le rang d'Etat confédéré autonome et une représentation de trois voix au Conseil fédéral, conformément aux déclarations faites au Reichstag le 28 janvier par le chancelier de l'empire. Nous voudrions mettre à nouveau les députés en garde contre la tactique du « tout ou rien » qui ne pourra nous mener à aucun résultat.

Le port d'armes

De M. Charles Dupuy, dans le *Soleil* :

La crainte de l'amende et de la prison ne désarmera pas un seul professionnel du crime.

Elle peut, au contraire, intimider les braves gens qui, par précaution, avant de se hasarder dans les rues mal gardées, glissaient un revolver dans leur poche.

Le respect de la légalité les transformera en victimes innocentes et désarmées ; au nom de la loi, ils n'auront plus qu'à vider leurs poches et tendre le cou.

Ce sera le seul résultat du vote d'une loi qui rassurera les criminels et leur permettra d'exercer sans risque leur industrie. N'ayant plus rien à craindre, sauf l'apparition fort improbable d'un sergent de guet, l'attaque au coin des bois et des rues deviendra un métier de tout repos, aussi sûr que lucratif.

Défense laïque

La *Petite République* :

Au même titre qu'un libre penseur n'admettrait pas que ses idées philosophiques fussent bafouées devant son fils par un instituteur fanatique, il est compréhensible qu'un catholique ne tolère point que ses croyances soient critiquées par un maître imprudent. Il y a là, en un mot, une question de mesure, un juste milieu à garder, sous peine de tomber dans les plus regrettables excès.

La motion additionnelle à la loi de finances atteindra-t-elle ce but ? Nous le souhaitons, sans oser l'affirmer.

Le levier

De M. Louis Latapie, dans la *République française* :

Un débat s'est déroulé, hier, au Reichstag, sur ce curieux problème : — Un officier allemand a-t-il le droit d'être socialiste ?

— Jamais de la vie, a répondu le ministre de la guerre. Nous estimons que personne ne peut penser qu'on lui doit un grade d'officier. Ceux qui demandent cette faveur ont à se soumettre à nos conditions. Nous choisissons les meilleurs. Les socialistes ne conviennent pas à de telles positions, puisqu'ils veulent remplacer par la République l'empereur qui, de par la Constitution, est le chef de l'armée.

En France, non seulement les opinions socialistes sont autorisées dans l'armée, mais elles sont encouragées et récompensées.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

OBSERVATIONS DE M. DAVY, OPTICIEN
PLACE DE LA BILANGE, 25, SAUMUR

Bulletin Météorologique du 13 Février

	Baromètre		Thermomètr
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	3°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	1°
Midi,	773 m/m	au-dessus	3°
Hausse,	» m/m		
Baisse,	» m/m		

Température minima de la nuit : au-dessus 3°

La situation agricole

Le froid va-t-il revenir ? On ne peut guère se fixer, les vents changeant assez fréquemment. Toutefois le baromètre remonte malgré les fortes gelées blanches qui indiqueraient par ailleurs une certaine humidité faisant même redouter de la neige.

Quoi qu'il en soit, la période de froid que nous venons de traverser est un beau temps pour la culture. Aussi les travaux ont-ils été poussés avec activité au fur et à mesure que les eaux se retiraient et que les terres s'asséchaient. Nous aimons à penser que le froid n'a pas été assez intense pour avoir gêné les blés en terre, surtout ceux qui ont été ensemencés depuis peu, dit le *Bulletin du Syndicat d'Anjou*.

On dit que beaucoup n'étaient pas encore germés. Ceux-là sont donc indemnes.

Qu'en est-il de ceux germés, mais non levés ?

Notre confrère le *Journal pratique d'Agriculture* prétend que les « récoltes en terre ont heureusement profité de l'assainissement du sol et la destruction de la vermine sous l'influence du temps froid ». C'est dire qu'il n'y a pas de mal.

***

Une période de sécheresse

Comme à Saumur, il a plu à Paris dans la nuit de vendredi. On n'y tenait pas ; on avait volontiers perdu l'habitude de la boue.

Cette pluie mettait fin, dans la capitale, à une période de sécheresse qui aura duré vingt-neuf jours, puisqu'elle a commencé le 13 janvier. Et c'est, paraît-il, la plus longue période de sécheresse qu'on ait enregistrée depuis quatre-vingts ans.

La période de sécheresse fut plus longue dans notre contrée.

Un prince de Serbie viendrait à Saumur

On sait que dans quelques jours arrivera à Paris le prince Georges, le fils aîné du roi de Serbie. Le jeune prince, qui a renoncé à tous ses droits à la succession royale d'accord avec son père, a manifesté le désir d'achever ses études militaires en France.

Des démarches se poursuivent, en ce moment, entre les deux gouvernements, afin que le prince Georges puisse suivre les cours de nos Ecoles militaires de Saint-Cyr et de Saumur.

Théâtre de Saumur

C'est demain mardi 14 février, qu'aura lieu, au théâtre, la cinquième et avant-dernière représentation de la saison lyrique. Le spectacle se composera du *Jongleur de Notre-Dame*, miracle en 3 actes, poème de Maurice Léna, musique de J. Massenet, et du ballet d'Hamlet, *La Fête du Printemps*, réglé et dansé par Mme Guerra, Mlles Sarma, Lapoutge et les dames du ballet.

« Faust » à la Salle Carnot

Ainsi que nous le faisions prévoir dans un précédent numéro, le « film » de *Faust* a obtenu un succès tel que l'administrateur Pathé a dû refuser du monde hier et samedi. A un moment donné, près de 600 personnes se trouvaient contraintes, après avoir en vain attendu à la porte, de retourner sur leurs pas.

Aussi, à la demande des nombreuses personnes qui ont été privées de ce charmant spectacle, une quatrième séance sera-t-elle donnée ce soir. Bon nombre des spectateurs d'hier se proposent même de revoir les scènes de Gœthe que l'écran Pathé fait revivre avec tant de vérité et de splendeurs.

C'est assez dire le succès qui attend ce soir encore le *Faust* du Cinéma Pathé et que la chocolatrie Poulain permet de s'offrir à si bon compte.

Le Pont de Nantilly

MM. de Grandmaison, député de Saumur, et Boret, député de Loudun et conseiller municipal de Saumur, se sont rendus à la Direction des Chemins de fer de l'Etat au sujet du pont en construction à Nantilly. Ils ont également entretenu l'administration d'une installation d'une bascule à la Motte-Bourbon.

Chambre de Commerce de Saumur
(MAINE ET LOIRE)

Extrait de la séance du 1er février 1911

Le Passage à niveau de Nantilly

RAPPORT présenté par M. Achille GIRARD, Président de la Chambre de Commerce

Messieurs,

Je vous propose d'adresser à M. le Directeur des Chemins de fer de l'Etat les revendications suivantes, avant que les travaux qu'elles concernent ne soient trop avancés.

Depuis 18 ans, la Chambre Consultative des Arts et Manufactures d'abord, la Chambre de Commerce ensuite n'ont cessé de réclamer la suppression du passage à niveau de Nantilly (près Saumur), comme dangereux et nuisible à la circulation, et son remplacement par un passage supérieur ou inférieur.

Cette réclamation, faite au nom de tous les habitants des communes d'Epieds, Méron, Brézé, St-Cyr-en-Bourg, Chacé, Varrains, et enfin Saumur, a toujours été soutenue par les municipalités desdites communes, et surtout avec énergie par le maire de Saumur.

Après cette longue attente de 18 années, la Compagnie de l'Etat se décide enfin à commencer les travaux. Elle vient de faire établir, à 100 mètres environ du passage à niveau, le gabarit en bois d'un pont en ciment armé, supérieur aux voies. Tous serait donc pour le mieux et nous serions heureux de remercier l'Administration de l'Etat de donner enfin satisfaction à nos intéressantes populations.

Mais, hélas ! rien n'est parfait. Ces mêmes populations, qui ont attendu avec tant de patience une amélioration aussi utile, s'émeuvent, à bon droit peut être, de la façon dont va être construit ce passage supérieur : son établissement perpendiculaire à la voie ferrée et à la route qu'il doit desservir, tout au bas de la côte assez brève que l'on descend pour arriver au passage à niveau actuel ; on dit aussi que rien ne sera changé à la pente de cette côte, qu'on se contentera d'en faire une nouvelle, donnant accès au pont en ciment par une partie de route à construire n'ayant pas plus de 6 mètres de large ; tout cela ne laisse pas que d'être inquiétant.

On se demande, avec une appréhension bien excusable, quelle sera la *raideur* de la pente, des deux côtés de la ligne du chemin de fer. Si ces bruits sont fondés, il est incontestable que nous serons devant un passage à dos d'âne très prononcé, peu pratique, et l'amélioration deviendra pire que l'ancien passage à niveau.

Il est surprenant que la Chambre de Commerce, qui s'est tant occupée de cette question, qui a consacré de nombreuses séances à ses justes revendications et fait à ce sujet maints voyages à Paris, n'ait jamais reçu aucun plan ni aucun avis du commencement des travaux.

Nous ne comprenons pas non plus que les communes intéressées, *participant à la dépense*, n'aient pas été avisées d'un projet pour lequel rien ne devait leur être étranger.

C'est cet oubli incompréhensible qui fait que les explications demandées fréquemment, aussi bien au maire de Saumur qu'au Président de la Chambre de Commerce, restaient sans réponse.

Nous demandons donc, Monsieur le Directeur, que vous envoyiez les plans exacts adoptés par vos ingénieurs, afin de pouvoir renseigner et, au besoin, rassurer toute la contrée. Nous vous demandons également, s'il y a lieu, toutes les explications nécessaires à faire comprendre que le passage en question ne sera pas aussi défectueux qu'on le suppose.

Enfin, ignorant les intentions de votre Administration, en ce qui concerne le passage à niveau actuel, nous vous demandons d'ores et déjà qu'il ne soit pas supprimé, pour cette raison que, si les travaux qui vont être exécutés comportent des pentes trop raides, il en résultera de multiples difficultés de traction animale, pour les chargements énormes qui circulent sur cette route.

Le Président, Achille GIRARD.

La Chambre, après échange de vues, adopte à l'*unanimité* le rapport ci-dessus, le transforme en délibération.

Elle exprime l'espoir que M. le Direc-

---

39 FEUILLETON DE L'*Echo Saumurois*.

Où le grain tombe...

Par GEORGES de LYS

Déjà des énergumènes s'élançaient à l'assaut de l'escalier. En haut, Marc Durel n'avait pas bougé ; debout, à ses côtés, le père Chapron, crânement, s'était posé au sommet des degrés. Chevru, jusqu'alors silencieux, bondit soudain et barra le chemin aux assaillants.

« Camarades, ne déshonorez pas notre cause par des violences !... N'auriez-vous pas honte si nombreux contre deux hommes ?... Que votre volonté s'affirme sans colère, elle n'en sera que plus imposante ! »

Désiré Brichet comprit combien, en effet, des actes de désordres desserviraient le succès futur. Il profita de l'effervescence pour brusquer la décision finale :

« Compagnons, je mets aux voix l'acceptation de notre programme par le citoyen Crespières, ou la grève !... que les opposants lèvent la main ! »

Les ouvriers s'entre-regardèrent ; en présence des meneurs qui propageaient l'agitation et entraînaient les indécis, pas un n'osa le geste réclamé.

Seul, debout sur les marches, le père Chapron haussait le bras. Devant les autres, Chevru lui-même perdit pied et manqua à la promesse faite à Denise. Par un faux-fuyant, il avait escaladé les marches et suppliait l'ingénieur et son beau-père de se retirer par l'une des portes de la galerie. Leur présence était désormais impuissante à conjurer la grève et les exposait à d'inutiles dangers.

« Pourquoi n'étais-tu pas avec moi aux côtés de M. Durel ? demanda sévèrement Chapron.

— Je sers mieux la cause de l'ordre en restant avec les autres, répliqua Chevru ; sans moi, que se fût-il passé ?...

— J'aimerais mieux te voir avec nous jeté à l'eau que parmi cette canaille ! » gronda Claude.

Mais l'ingénieur lui toucha le bras :

« Venez père Chapron ; votre gendre a raison ; ici nous n'avons plus rien à faire. »

Ils disparurent. Benoît redescendit vers les camarades.

Une ovation avait célébré le départ de Marc Durel. Les ouvriers s'imaginaient l'avoir mis en fuite. Brichet se félicitait d'être arrivé à ses fins sans scènes de violences. Il serra la main de Chevru.

« Tu as bien fait !... Merci ! » lui dit-il.

Le comité, secret jusqu'alors, se vit officiellement investi de la confiance de l'assemblée pour diriger les pourparlers et agir au nom de tous. Une délégation serait nommée pour porter l'ultimatum à M. Crespières.

Tous attendraient le résultat de sa démarche avant de reprendre le travail, et si le patron ne cédait pas sur tous les points, ce serait la grève.

« Et pas de renards, surtout ! déclara Lantoire ; vous avez voté à l'unanimité ! Qui se dédirait serait un traître et traité comme tel ! »

Informé par Marc Durel, accouru en toute hâte, M. Crespières dissimula ses inquiétudes sous une forfanterie superbe. Avant quinze jours, les révoltés seraient à ses genoux et il les tiendrait à sa merci. Une grève n'avait rien pour l'alarmer, vu le lourd stock que la crise avait accumulé dans ses magasins. Il avait l'intention de diminuer momentanément sa production ; la cessation du travail allait au-devant de son désir. Quand, affamés et réduits à sa merci, les ouvriers reviendraient lui demander du pain, il leur tiendrait la dragée haute. Discuter avec eux leur insolent programme serait leur faire trop d'honneur. Les délégués pouvaient se présenter ; ils seraient éconduits.

En vain l'ingénieur lui représenta le danger de cette attitude dédaigneuse et se déclara prêt à renoncer à sa situation pour faciliter le dénouement de la crise. Crespières eut un haut-le-corps. Moins que sur tout autre il céderait sur ce point-là. Il ne sacrifierait pas un second, dont il était satisfait, aux rancunes des ouvriers. Ce serait diminuer sa propre autorité d'une part, et de l'autre manquer à son caractère.

Toutefois, en prévision de l'émotion populaire, il téléphona pour obtenir d'urgence la présence à la Saurie des brigades de gendarmerie voisines.

L'heure s'avançait. Une longue discussion avait lieu dans le comité pour le choix des délégués. Malgré l'opposition de Lantoire et de quelques exaltés, Brichet fit prévaloir l'avantage qu'il y aurait pour tous et devant l'opinion publique, à mettre en avant, au contraire, des hommes modérés, des ouvriers anciens et bien notés. Certes, le comité serait représenté dans la délégation, mais celle-ci comprendrait un nombre égal de membres pris en dehors de lui. Il fut finalement convenu que Mathieu, Brichet et Chevru iraient trouver le patron en compagnie de Jérôme Davron, le doyen de l'usine, Martin Landreau et Nicolas Servet, l'un mécanicien et l'autre façonnier. Glorieux du choix de leurs camarades, tous trois vainquirent leur hésitation première et acceptèrent le mandat.

(*A Suivre.*)

teur des Chemins de fer de l'Etat voudra bien :

1° Communiquer aux communes intéressées et à la Chambre de Commerce les plans des travaux projetés, ce qui tiendra lieu d'une enquête sur la situation qui vient d'être exposée ;

2° Comprendre dans le projet la conservation du passage à niveau actuel dont l'utilité vient d'être démontrée.

Elle décide l'envoi d'un exemplaire de cette délibération à M. le Ministre du Commerce, à M. le Ministre des Travaux publics, à M. le Directeur des Chemins de fer de l'Etat, à MM. les Sénateurs et Députés du département, les Conseillers généraux de l'arrondissement, aux communes intéressées et aux journaux de Saumur.

Pour copie conforme :

Le Président, Achille GIRARD.

Conseil de Prud'hommes de Saumur

Président : M. Gardère, conseiller ouvrier, Grande-Rue, n° 61.

Vice-président : M. Fournier, conseiller patron, rue Waldeck-Rousseau, n° 36.

Conseillers patrons : MM. Fournier, Rosière, Hervoil, Josse.

Conseillers ouvriers : MM. Gardère, Bourrasseau, Robin, Chuche.

Secrétaire : Charles Papin, 27, rue Pascal.

En l'honneur de Kirchoffer

Samedi a eu lieu au Grand-Cirque de Paris, sous la présidence de M. Chevillart, la fête donnée en l'honneur de Kirchoffer.

On se rappelle que le maître avait dû se retirer à la suite d'une douloureuse maladie qui força les praticiens à pratiquer l'amputation d'un pied. Kirchoffer était l'une des gloires de l'escrime française et universelle.

Le programme était très intéressant.

Dans la première partie on a applaudi entre autres Louis Mérignac, professeur au Cercle de l'Escrime et des Arts, qui à soixante ans passés avait tenu à apporter un salut cordial à son ami malheureux, et le distingué maître d'armes de l'Ecole de Saumur, l'adjudant Cléry.

La musique de la Garde républicaine prêtait son concours.

Pertes et Trouvailles

Réclamer à M. Pelluau, commissionnaire, 32, rue Saint-Jean, une petite broche métal contenant une photographie, qu'il a trouvée.

— Une pèlerine astrakan a été perdue quartier des Ponts. La remettre à Mlle Boutet, 13, rue de la Visitation.

— Réclamer au Commissariat, un foulard soie trouvé quartier St-Nicolas.

Etat-Civil de Saumur

DÉCÈS

Le 11 février. — Alphonsine-Annette Anquetin, veuve Allory, 72 ans, propriétaire, rue du Palais-de-Justice, 4.

Départ du 33e d'artillerie

En route pour Angers

Nous lisons dans le *Journal de la Vienne :*

« Il y a quelques mois, trois batteries du 33e régiment d'artillerie ont, comme on sait, quitté Poitiers pour se rendre à Angers. C'était comme l'avant-garde du régiment entier qui devait partir de Poitiers à brève échéance, disait-on, encore que les casernements ne fussent même pas commencés de construire. Or, cette construction demandera bien trois ou quatre ans au minimum.

» Aujourd'hui, l'exode des artilleurs poitevins continue.

» En effet, le 33e régiment d'artillerie (portion centrale) vient de recevoir l'ordre de se trouver à Angers pour le mois de juillet. L'avis qu'Angers était « portion centrale » avait paru au *Journal officiel* il y a quelque temps déjà, mais on pensait,—et le général en chef l'avait fait espérer — que l'état-major resterait à Poitiers jusqu'à la fin de la construction des casernes à Angers, le gros des troupes, les six batteries complémentaires étant toujours casernées à Poitiers.

» Il n'en sera rien. Le colonel, le conseil d'administration enfin quitteront Poitiers dans le courant de mai ou de juin, car le 1er juillet est la dernière limite imposée par le ministre de la guerre.

» En ce qui concerne les six autres batteries du 33e régiment d'artillerie, elles n'iront que beaucoup plus tard à Angers. Il y a seulement deux mois environ que la ville a acheté les terrains nécessaires à la construction des casernements.

» Cependant, nous sommes en mesure d'affirmer qu'après quelques tiraillements, assez sérieux, entre l'autorité militaire et la municipalité, toutes les difficultés sont maintenant aplanies. Mais, quoi qu'il en soit, les six batteries ne quitteront certainement pas Poitiers, comme nous le disions plus haut, avant trois ou quatre ans au minimum. »

Le nouveau procureur général

M. Deshayes, procureur général à Limoges (non installé), est nommé procureur général à Angers en remplacement de M. André, précédemment nommé président de Chambre à la Cour d'appel de Paris.

REVUE FINANCIÈRE

Malgré la rareté des transactions, le marché termine la semaine en bonnes tendances. Les cours n'ont pas trop souffert des allègements de positions ni des réalisations pourtant assez importantes surtout au début de la huitaine. L'argent abondant a trouvé facilement à s'employer et s'emploiera encore aux émissions nombreuses de ce mois. Les émissions de 70 000 obligations de 500 fr. de la Cie française du Port de Rio Grande do Sul a été un nouveau succès à l'actif de la Banque de Paris et des Pays-Bas et de la Société Générale. Celle des obligations 6 0/0 de la Bingham Central Railway à laquelle procède en ce moment la Banque Lilloise est très en faveur. Au prix de 489.25 par obligations de 515 francs, ces titres sont d'ailleurs très avantageux. Leur rendement ressort à 6,31 p 0/0 et elles sont remboursables à 540.75.

C'est le 17 de ce mois que sera émis l'emprunt extérieur 5 0/0 or de la République d'Haïti. Les obligations de 500 francs rapportent 25 fr. et seront offertes à 442 50. Elles font déjà prime au marché en banque où elles viennent d'être introduites.

Notre rente s'est légèrement améliorée tandis que les autres fonds d'Etats restent lourds en général. Les bons de Sao Paulo se sont montrés fermes à 507. La publication du rapport du Secrétaire des finances de l'Etat de Sao Paulo les influencent favorablement. L'obligation 5 0/0 de l'Etat de Maranhao est bien tenue à 481 50.

Le marché des établissements de crédit a fait preuve d'une certaine irrégularité. La Banque de Paris, le Crédit Lyonnais, l'Union Parisienne sont calmes ; par contre, le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie conserve toute sa fermeté à 642. Sur un bon courant de demandes, la Société Auxiliaire de Crédit s'avance à 613.

Au groupe étranger, la Banque Ottomane est soutenue ; le Crédit Foncier de Hongrie s'inscrit à 544 ; les obligations 5 0/0 du Crédit Foncier de l'Uruguay sont recherchées à 482 50. On parle de leur inscription à la cote officielle pour la fin de cette semaine.

Les Chemins de fer français sont lourds. Le Lyon, l'Orléans, le Nord abandonnent encore de 15 à 20 points pour la semaine. Parmi les chemins étrangers, le Mexicain du Centre 5 0/0 se négocie à 232 50. Les Chemins de fer de l'Equateur 5 0/0 progressent à 409. L'obligation Florida Railway est ferme à 434.

Les valeurs de traction accentuent leurs récents progrès. Les Tramways de Mexico se traitent activement à 656.

En valeurs de Phosphates, les Phosphates tunisiens s'avancent à 405 50 sur la perspective d'un dividende de 20 fr.

Pétrolifères soutenues. Franco Wyoming recherchée à 24 50. Les actions Oil Royalties Trust ont un marché animé. Le service financier de cette Compagnie est assuré à Paris par la Société des Journaux financiers réunis, 9, rue Pillet-Will et pour la région du Sud-Est par la Société Régionale de Banque, 23, rue Neuve, Lyon.

Caoutchoutières raffermies. Para Marajo 12 fr. La Dolok Baros s'échange à 35 fr. sur le marché libre.

PHILOUZE ET WADDINGTON,
20, rue Le Peletier, Paris.

Chronique Scientifique

La carte aéronautique

Le service géographique de l'armée vient d'imprimer la première feuille de la première carte aéronautique française.

Elle est au 200.000e en couleurs d'une clarté remarquable.

Le besoin d'une telle carte se faisait trop sentir pour qu'il soit utile d'insister sur l'importance de son apparition.

Disons de suite qu'elle est due à l'initiative du Service géographique de l'armée qui l'a dressée, gravée et publiée, et plus particulièrement celle du commandant Pollachi.

Frappé, après le Circuit de l'Est, des plaintes que proféraient les aviateurs sur l'insuffisance des cartes, il se mit immédiatement à l'œuvre. Il partit de ce principe : « Il faut aux navigateurs de l'air, comme à ceux de la mer, des cartes spéciales qui leur indiquent les points de repère et les atterrissages dangereux ».

Se guidant sur les confidences de nos meilleurs officiers aviateurs et aidé par les services du ministère des travaux publics, le commandant établit une maquette de la région de Châlons. Elle parut si bonne qu'il fut autorisé à publier, à titre d'essai, la carte aéronautique correspondant à celle au 200 millième de l'état-major.

Ses six couleurs lui donnent un relief frappant. Négligeant les détails infimes, elle correspond exactement à ce qu'un voyageur aérien peut voir à une altitude de 200 mètres.

Les routes en blanc se détachent vigoureusement sur le bistre du fond. Les bois et forêts font des taches vertes aux formes facilement reconnaissables. Le relief du sol se décèle par un ombrage plus accentué. Enfin, les villes et même les villages sont indiqués en rouge, en projection, c'est-à-dire que l'aviateur pourra se baser sur leur forme pour les reconnaître. Les moulins à vent, les arbres isolés, les clochers et les cheminées d'usine, si visibles avec leur panache, sont soigneusement repérés. Les aérodromes, hangars à dirigeables, réservoirs d'hydrogène sont aussi indiqués à l'aide de signes conventionnels, très distincts.

Le commandant Pollachi s'est occupé aussi soigneusement des écueils que des ports. Tous les atterrissages dangereux : fils de fer, vignes vergers, jardins, houblonnières, carrières, terrains coupés de haies ou de fossés sont signalés à l'attention par de vigoureuses hachures rouges. Même les lignes de haute tension électrique, si redoutables pour les dirigeables, sont marquées sur cette carte... maternelle. Il sera possible désormais à l'aviateur prudent d'éviter les régions périlleuses. Grâce à cette carte qui espérons-le servira de modèle à celles qui devront être établies pour toute la France.

La T. S. F.

Un nouveau système de télégraphie sans fil, vient d'être expérimenté en Allemagne par l'ingénieur Goldschmidt.

La principale caractéristique de cet appareil consiste dans le fait que les ondes électriques ne seraient plus produites par la décharge d'un condensateur comme dans la télégraphie hertzienne, même par un procédé mécanique plus simple et qui, de plus, donnerait des ondes de puissance toujours égale pouvant se propager avec la même intensité aux plus grandes distances, alors que l'étincelle électrique de la télégraphie sans fil actuelle produit des ondes qui vont toujours s'affaiblissant à mesure qu'elles s'éloignent de leur foyer.

En résumé, les ondes hertziennes, comme les ondes sonores, vont graduellement en s'amortissant, tandis que les nouvelles ondes garderaient toujours leur puissance initiale.

Cette nouvelle découverte apportera un utile complément aux applications récentes de la T. S. F.

Les mareyeurs contre l'Ouest-Etat

Le Havre. — Les mareyeurs du Havre ont adressé au ministre des travaux publics le télégramme suivant :

« Les mareyeurs expéditeurs de harengs frais du Havre protestent contre les retards continuels de l'Ouest-Etat pour leurs expéditions sur Paris-Halles et la province, dus au manque de wagons, au manque de personnel et au chargement défectueux fait tardivement. Sur deux wagons expédiés, un a été différé à Rouen ; un autre, trop chargé, n'a pu être monté par l'ascenseur de la gare Saint-Lazare. En conséquence, le poisson frais expédié vendredi n'a pu être vendu que samedi. Ce fait cause un préjudice énorme.

» Il en est ainsi presque tous les jours. Les expéditeurs demandent que vous assuriez comme autrefois les arrivages de denrées fraîches, tous les jours, à Paris et en province. »

THÉATRE DE SAUMUR

Bureau, 7 h. 3/4. — Rideau, 8 h. 1/2

Direction Victor MORIN

Mardi 14 Février

Le Jongleur de Notre-Dame

Miracle en trois actes

Poème de Léna, Musique de Massenet.

LE SPECTACLE SE TERMINERA PAR

La Fête du Printemps

Grand ballet d'*Hamlet*

Réglé et dansé par Mlle Guerra,
Mlles Sorma-Lapoutge et dames du Ballet.

S'adresser, pour la location, 4, rue d'Orléans, chez Mme Lecuit.

Angines, Laringites, Grippes, Influenza, Bronchites, Tuberculose, Asthme,

Guérison rapide et assurée par le

PULVEOL

qui s'emploie en **Inhalations, Gargarisme, Vaporisation.**

En vente dans toutes les Pharmacies.

"Voulez-vous profiter de véritables Occasions"

Achetez vos meubles, Au Bûcheron, 8, rue de Rivoli, 8, Paris. Demandez le Catalogue Général Illustré.

Envoi Franco de Port et d'Emballage.

Voir notre annonce en dernière page.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Train de luxe « Côte Basque »

Le train de luxe « Côte Basque » qui a été accueilli avec tant de faveur lors de sa création l'an dernier sera mis en marche de nouveau cette année à partir du 25 février.

Par une très heureuse innovation, il desservira cette année non seulement les belles plages de la Côte Basque, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Guéthary, Hendaye, Saint-Sebastien, mais encore une partie du train se séparant à Dax se rendra directement à Pau.

L'horaire sera le suivant :

A l'aller : départ de Paris-Quai d'Orsay 9 h. soir ; arrivée à Pau 7 h. 59 matin, Bayonne 7 h 18 matin, Biarritz 7 h 36 matin, Saint-Jean-de-Luz 8 h. 1 matin, Hendaye 8 h. 17 matin, Saint Sébastien 8 h. 59 matin. Le train comprendra une voiture-sleeping venant directement de Calais d'où elle partira à 3 h. soir, en correspondance avec le service quittant Londres à 11 h. matin.

Au retour, départ de Saint-Sébastien 8 h. 12 soir, Hendaye 9 h. 02 soir, St-Jean-de-Luz 9 h. 19 soir, Biarritz 9 h. 44 soir, Bayonne 10 h. soir, Pau 9 h. 23 soir, arrivée à Paris-Quay d'Orsay 8 h 15 matin.

Une voiture du train continuera directement sur Calais où elle arrivera à 1 h. 16 soir en correspondance avec le service arrivant à Londres à 5 h 04 soir.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes du Carnaval 1911

Validité exceptionnelle des Billets Aller et Retour

A l'occasion des FÊTES du Carnaval la Compagnie d'Orléans rendra valables du Jeudi 23 Février au dernier train du Mercredi 1er Mars, les billets aller et retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V., nos 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 1er Mars.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Service Rapide sur l'Andalousie et le Maroc

Depuis le 16 janvier 1911 et jusqu'à une date qui sera annoncée ultérieurement, fonctionne entre Paris, Madrid, Cordoue, Algésiras, Gibraltar et Tanger, un nouveau service rapide hebdomadaire.

Il est constitué entre Paris et Madrid par le train de luxe Sud Express ; entre Madrid et Algésiras par une voiture directe avec lits et places de 1re classe, circulant conformément à l'horaire suivant :

A l'aller : Départ de Paris le lundi à midi 16, arrivée à Madrid-Nord le mardi à 2 h 23 soir. Départ de Madrid-Atocha, le mardi à 8 h. 20 soir. Arrivée à Algésiras, le mercredi à 2 h soir.

Au retour : Départ d'Algésiras le jeudi à 3 h 5 soir. Arrivée à Madrid-Atocha, le vendredi à 9 h. 5 matin. Départ de Madrid-Nord, le vendredi à 8 h. soir. Arrivée à Paris-Quai-d'Orsay, le samedi à 9 h 37 soir.

Entre Algésiras et Tanger, la traversée maritime s'effectue en moins de trois heures.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Fêtes du Carnaval

Prolongation de la durée de validité des Billets d'aller et retour.

A l'occasion des Fêtes du Carnaval, la durée de validité des billets ordinaires d'aller et retour sera prolongée comme il est indiqué ci-après :

A. — Billets délivrés par les gares du réseau de l'Etat (ancien) à destination des gares du même réseau : de la ligne de Ligré-Rivière à Richelieu, des lignes des chemins de fer départementaux (réseaux d'Indre-et-Loire, des Charentes et des Deux-Sèvres), de la ligne de Mamers à Saint-Calais, des lignes de l'Anjou, des tramways de la Vendée, des tramways de la Charente-Inférieure ; de la ligne du Blayais et de celle du Médoc.

Les coupons de retour des billets délivrés à partir du 21 Février et dont la validité normale expirerait avant le 2 Mars seront exceptionnellement valables jusqu'au dernier train du 2 Mars.

B. — Billets délivrés par les gares du réseau de l'Etat (ancien) à destination des gares du réseau d'Orléans, du réseau du Midi et de l'ancien réseau de l'Ouest incorporé au réseau de l'Etat.

Les coupons de retour des billets délivrés à partir du 23 Février et dont la validité normale expirerait avant le 1er Mars seront exceptionnellement valables jusqu'au dernier train du 1er Mars.

LE PROPRIÉTAIRE-GÉRANT : P. GODET.

Cyclistes...

NE PAYEZ PAS
UNE ENVELOPPE VÉLO QUELCONQUE
DE 14 A 20 FRANCS
QUAND
L'ENVELOPPE A TRINGLES
MICHELIN
SE TROUVE CHEZ TOUS LES BONS AGENTS
ET NE SE VEND QUE
DIX FRANCS
MICHELIN NE FABRIQUE QU'UNE SEULE QUALITÉ

On Demande une Dame et un Monsieur, pour travaux à la journée assurés.

S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

APPARTEMENT

comprenant trois pièces, avec cave et grenier,
situé rue d'Orléans, n° 16, au second.

S'adresser Papeterie P. GODET, Rue d'Orléans, 16.

REMISE A LOUER

DE SUITE

S'adresser rue Porte-Neuve, 7.

LE SALON DE LA MODE

TOUS LES SAMEDIS

Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes

PREMIÈRE ÉDITION — AVEC GRAVURES NOIRES — Un An, 12 fr.; Six Mois, 7 fr. 50; Trois Mois, 4 fr.

SECONDE ÉDITION — AVEC 32 GRAVURES COLORIÉES — Un An, 22 fr.; Six Mois, 11 fr. 50; Trois Mois, 6 fr.

Ajoutez UN franc par trimestre pour recevoir 28 grands patrons découpés par an

SPÉCIMENS GRATIS

Adresser les demandes à M. Henry PETIT, Directeur, 5, Rue des Filles-Saint-Thomas, Paris

Impression de Luxe — Impressions Commerciales

IMPRIMERIE

PAUL GODET

Place du Marché-Noir

Rue d'Orléans, 16 — SAUMUR

PAPETERIE

Fournitures de Bureaux — Impressions Administratives

La Chasse en 1910

Les Principales Actualités et la Pratique de la Chasse traitées par les plus grands Spécialistes et Chasseurs

N° D'AUTOMNE DE LA CÉLÈBRE REVUE **La Vie à la Campagne**

2 Superbes Reproductions en Couleurs. Plus de 100 Gravures. Prix : 1 fr. 50

En VENTE PARTOUT & chez HACHETTE & Cie

LES PLUS GRANDS MAGASINS D'AMEUBLEMENTS DU MONDE

AU BUCHERON

PARIS — 8 & 10, RUE DE RIVOLI, 8 & 10 — PARIS

Meubles - Literie - Tapis - Tapisserie - Ménage

AGRANDISSEMENTS SENSATIONNELS

INAUGURATION - RABAIS CONSIDÉRABLES

Envoi franco du Catalogue général illustré — Envoi franco de port et d'emballage dans toute la France

G. DAVY

SAUMUR — *25, place Bilange, 25* — SAUMUR

ATELIERS ET GRAND GARAGE POUR AUTOMOBILES

14, rue de la Petite-Bilange, et 10, rue de la Fidélité

CYCLES & AUTOS

Agence CLEMENT — HURTU — SVELTE de St-Etienne

BICYCLETTE	CLEMENT fleurs or	220 fr.
—	HURTU, routière légère, luxe	215 fr.
—	ROUTIÈRE, fabrication *Clément* garantie	145 fr.
—	SVELTE, course	170 fr.
—	ROUTIÈRE, fabrication *St Etienne*, garantie	130 fr.
—	de DAME, fabrication *Clément*, garantie	165 fr.

Voitures BRASIER, CLÉMENT, HURTU et Américaines FORD

MACHINES A COUDRE

ORIGINAL VICTOR A — DAVIS — HURTU — NEW HOME ROTARY

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE — VENTE A CRÉDIT

RÉPARATIONS DE VOITURES

Cycles et Machines à coudre de toutes Marques.

— LOCATION D'AUTOS —

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN — LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON

POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à *Jardins & Basses-Cours*

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 50)

Adresser ce Coupon avec le montant, à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Saumur — Imprimerie Paul Godet.

TRAMWAYS DE SAUMUR et EXTENSIONS. — *Marche des Trains d'Octobre 1910 à Juin 1911*

STATIONS	TRAINS RÉGULIERS				
	sam. m	m.	soir	sam. s.	soir
Gare P. O.	7 40	8 35	1 45	3 50	6 05
Saumur-Ville		8 40	1 55	3 50	6 15
Dampierre-Station		9 05	2 13	4 06	6 32
Souzay-Station		9 12	2 20	4 13	6 39
Parnay-Ecole		9 17	2 25	4 18	6 44
Turquant		9 28	2 34	4 28	6 55
Montsoreau		9 38	2 44	4 38	7 05
Fontevrault	8 45	9 50	2 56	4 48	7 15

STATIONS	TRAINS RÉGULIERS				
	m.	sam. m	m.	soir	sam. s
Fontevrault	0 25	9 05	11 »	4 06	5 15
Montsoreau	6 40	9 20	11 15	4 21	5 3
Turquant	6 47	9 27	11 22	4 28	5 40
Parnay-Ecole	6 52	9 32	11 27	4 33	5 45
Souzay-Station	6 57	9 37	11 32	4 38	5 48
Dampierre-Station	7 02	9 42	11 36	4 42	5 53
Saumur-Ville	7 27	10 15	12 0	5 08	6 14
Gare P. O.	7 35	10 24	12 10	5 17	6 [illegible]

STATIONS ET HALTES	1	3	5	7	9	11	13	15	17	19
	m	m.	m.	m	m.	m.	s.	s.	s.	s.
Gare (P. O.)	6 40	7 50	8 35	—	10 »	11 20	11 45	2 30	4 10	5 45
Saumur-Ville	6 47	7 57	8 42	9 40	10 07	11 27	12 52	2 37	4 17	5 51
Pont-Fouchard (Octroi)	6 55	8 5	8 50	9 45	10 15	11 35	1 »	2 45	4 25	6 »
(Saumur-Etat)	—	—	—	9 50	—	—	—	—	—	—
Bagneux	6 56	—	8 5	—	10 18	11 38	1 01	2 46	4 20	6 0
Villa-Plaisance (A. F.)	6 59	—	8 54	—	10 19	11 39	1 04	2 49	4 29	6 04
Saint-Florent	7 07	—	8 58	—	10 27	11 47	1 12	2 57	4 37	6 12
Saint-Hilaire	7 12	—	—	—	—	11 55	—	—	4 45	6 0

STATIONS ET HALTES	2	4	6	8	10	12	14	16	18	20
	m.	m	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.
Saint-Hilaire	7 14	—	—	—	—	11 57	—	3 15	4 47	6 25
Saint-Florent	7 20	—	9 04	—	10 29	1 05	1 14	3 23	4 55	6 30
Villa-Plaisance (A. F.)	7 23	—	9 08	—	10 31	12 13	1 22	3 3	5 03	6 34
Bagneux	7 30	—	9 15	—	10 40	12 15	1 25	3 33	5 06	6 4
(Saumur-Etat)	—	—	—	10 20	—	—	—	—	—	—
Pont-Fouchard (Octroi)	7 31	8 07	9 14	10 6	10 4	12 17	1 26	3 35	5 07	6 45
Saumur-Ville	7 39	8 15	9 24	10 33	10 49	12 25	1 34	3 43	5 15	6 53
Gare (P. O.)	7 46	8 22	9 31	10 41	10 56	12 32	1 40	3 50	5 22	7 0

HORAIRE DES CHEMINS DE FER — SERVICE D'HIVER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	M.V. matin	Omn. matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn soir	Expr. soir	Expr. soir	Expr. soir fac.	Omn. soir
Paris		12 22	5 40	8 25	12 50	8 30	9 05	» »	11 25
Chartres		5 26	8 25	9 57	2 34	10 03	10 39	» »	1 24
Courtalain (départ)		7 36	11 06	10 58	4 11	» »	11 40	» »	2 45
Château-du-Loir	7 57	10 11	2 05	12 13	6 31	11 51	1 03	» »	4 43
Château-la-Vallière	8 51	10 51	2 38	12 34	7 03	» »	1 25	» »	5 16
Noyant-Méon	9 40	11 27	3 08	12 52	7 32	» »	1 43	» »	5 46
Linières-Bouton	9 57	11 37	3 16	»	7 40	» »	»	»	5 55
Vernantes	10 18	11 50	3 26	»	7 51	» »	»	»	6 05
Bion	10 33	12 1	3 36	»	8 1	» »	»	»	6 15
Vivy	10 46	12 10	3 43	»	8 08	» »	»	»	6 22
SAUMUR (Orl) arr.	11 03	12 22	3 53	1 20	8 18	12 48	2 12	» »	6 32
(départ)		12 36	4 12	1 23	8 27	12 52	2 17	» »	6 40
Nantilly (départ)		12 56	4 28	»	8 46	» »	»	»	7 »
SAUMUR (Etat) ar.		1 2	4 34	»	8 52	» »	»	»	7 6
(départ)	8 20	12 31	4 07	»	8 22	» »	»	»	6 37
Nantilly (départ)	8 27	12 46	4 21	»	8 36	» »	»	»	6 49
Chacé-Varrains	8 41	12 52	4 27	»	8 42	» »	»	»	6 55
Brézé-Saint-Cyr	8 52	1 »	4 31	»	8 49	» »	»	»	7 2
Montreuil (départ)	9 33	1 19	4 55	1 47	9 13	» »	2 41	» »	7 28
Thouars (ar.)	10 10	1 49	5 21	2 04	9 39	1 26	3 »	» »	7 55
Airvault (jonction)		» »	6 45	2 45	12 10	» »	3 37	» »	9 06
Parthenay		» »	7 19	3 13	1 02	2 16	4 03	» »	9 44
Niort		4 54	8 56	4 33	5 30	3 02	5 22	» »	11 47
Saintes		8 58	11 55	6 06	9 40	4 34	7 13	» »	2 19
Bordeaux		11 45	4 51	8 22	2 29	6 43	9 39	» »	4 41
	matin	soir	matin	soir	soir	matin	matin	matin	soir

— Les trains marqués *fac.* ne circulent pas tous les jours. —

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. matin	Expr. matin	Omn. matin	M.V. soir	Semi-Dir. soir	Expr. soir	Expr. soir fac.
Bordeaux				8 40	6 58	» »	2 38	7 05	10 16
Saintes			7 06	11 14	11 24	1 44	6 23	9 15	12 30
Niort		5 1	10 16	1 06	1 52	5 21	8 49	10 37	1 51
Parthenay		6 35	11 36	1 57	3 03	7 24	9 42	11 21	2 39
Airvault (jonction)		7 28	12 12	2 19	3 40	8 11	10 06	»	» »
Thouars	6 30	8 35	1 8	2 55	4 31	9 29	10 40	12 08	3 23
Montreuil (départ)	7 8	9 28	1 41	3 15	5 18	10 11	10 59	12 28	» »
Brézé-Saint-Cyr	7 21	9 47	1 54	»	5 32	10 26	»	»	»
Chacé-Varrains	7 28	10 1	2 1	»	5 39	10 34	»	»	»
Nantilly (arrivée)	7 33	10 6	2 06	»	5 44	10 40	»	»	»
SAUMUR (Etat) ar.	7 48	10 16	2 23	»	6 04	10 46	»	»	»
(départ)	7 23	10 50	1 53	»	5 34		»	»	»
Nantilly (départ)	7 35	11 2	2 10	»	5 52		»	»	»
SAUMUR (Orl.) ar.	7 42	11 10	2 17	3 34	6 »		11 19	12 50	3 53
(départ)	7 51	11 20	2 51	3 38	6 09		»	12 54	3 57
Vivy	8 01	11 35	3 02	»	6 24		»	»	»
Bion	8 09	11 44	3 10	»	6 32		»	»	»
Vernantes	8 19	11 56	3 20	»	6 45		»	»	
Linière-Bouton	8 29	12 08	3 30	»	6 58		»	»	
Noyant-Méon	8 38	12 20	3 39	4 10	7 15		»	1 30	» »
Château-la-Vallière	9 06	12 51	4 04	4 28	7 55		»	1 50	» »
Château-du-Loir	9 43	1 35	5 12	4 51	8 42		»	2 19	4 56
Courtalain (départ)	12 15	4 44	7 44	6 08	11 39		»	3 47	» »
Chartres	2 10	7 20	9 41	7 04	1 23		»	5 »	6 44
Paris	3 52	10 »	11 25	8 39	3 28		»	6 30	8 14
	soir	soir	soir	soir	matin	soir	soir	matin	matin

Ce train ne circulera qu'à partir d'Avril 1911.

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	8 06	11 19	5 50	Chinon	7 29	5 40	9 19
Port-Boulet	8 35	12 04	7 15	Port-Boulet	7 53	6 02	9 57
Chinon (ar.)	8 59	12 43	7 40	Saumur ar.	8 24	7 32	10 40

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn soir	STATIONS	Omn matin	Omn matin	Omn soir
Saumur	8 06	12 37	5 50	Bourgueil	7 38	11 16	6 50
Port-Boulet	8 35	1 19	6 12	Port-Boulet	7 47	11 25	6 58
Bourgueil	8 44	1 19	6 20	Saumur	8 24	12 23	7 32

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	M.V. matin	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir
Angers	5 02	6 52	6 25	11 25	5 44	8 29
Martigné	6 15	8 19	10 11	12 45	7 39	9 24
Doué	6 34	8 39	11 4	1 05	8 14	9 40
Les Verchers	6 42	8 47	11 23	1 13	8 24	»
Le Vaudelnay	6 49	8 54	11 42	1 20	8 33	»
Montreuil (ar.)	7 1	9 6	11 58	1 33	8 49	9 57
— (dép.)	7 24		12 32	1 53		10 04
Loudun	8 18		3 14	2 37		10 44
Moncontour	8 50		4 39	3 11		11 08
Poitiers	10 18		8 20	4 38		12 09
	matin	matin	soir	soir	soir	matin

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Omn. matin	Omn. matin	M.V. matin	Omn. soir	Mixte soir	Semi-Dir. soir
Poitiers	6 21	6 32	12 12			8 17
Moncontour	7 49	10 26	1 49			9 41
Loudun	8 39	12 19	2 32	4 »		10 17
Montreuil (ar.)	9 14	1 32	3 7	4 45		10 53
— (dép.)	7 27	9 21	3 26	3 18	5 05	11 20
Le Vaudelnay	7 41	9 35	3 59	»	5 20	11 31
Les Verchers	7 51	9 45	4 25	»	5 32	11 41
Doué	7 58	9 51	4 50	3 39	5 39	11 47
Martigné	8 17	10 10	5 42	»	6 2	12 05
Angers	9 34	11 23	9 43	4 41	7 25	12 56
	matin	matin	soir	soir	soir	matin

Les heures indiquées dans ce tableau sont toujours les heures de départ à moins d'indications contraires.

LIGNE D'ORLÉANS

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Rap. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 matin	Omn. 1 2 3 soir	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 matin	Rap. 1 2 matin	Omn. 2 3 soir	Omn. 1 2 3 matin	Expr. 1 2 3 matin	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 soir	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 soir
Paris Orsay	9 10		11 45	11 45	7 50	9 46		12 35	11 05	2 »	4 03	» »	6 30
Tours (dép)	12 26	1 48	5 10	6 50	11 22	12 32	1 01	10 39	2 34	5 56	7 26	8 51	10 47
Langeais	»	2 15	5 44	7 29	12 09	»	1 32	11 24	3 16	6 36	8 9	9 37	11 13
Port Boulet	»	2 39	6 11	8 3	»	»	1 57	12 »	3 38	7 10	8 27	10 15	11 34
Varennes	»	»	6 21	8 13	»	»	2 05	12 11	»	7 21	» »	10 27	»
Saumur (a)	1 34	2 55	6 31	8 24	12 41	1 41	2 13	12 23	3 54	7 32	8 41	10 40	11 50
— (d)	1 36	3 »	6 41	8 31	12 46	1 42	»	1 50	4 01	7 42	8 45		11 56
St-Martin	»	»	6 51	8 42	»	»	»	2 4	»	7 54	»		»
St-Clément	»	»	6 56	8 48	»	»	»	2 12	»	8 »	»		»
Les Rosiers	»	»	7 02	8 55	»	»	»	2 20	4 18	8 07	»		»
La Ménitré	»	3 22	7 10	9 4	1 04	»	»	2 31	4 26	8 18	»		12 17
Angers (a.)	2 12	3 47	7 44	9 39	1 25	2 15	»	3 17	4 52	8 55	9 20		12 40
Nantes (a.)	3 33	5 42	9 35	12 30	3 05	3 25	»	6 12	6 47	» »	10 35		»
	matin	matin	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	matin

Du 30 Juin au 13 octobre. Express 1re, 2e, 3e cl. Paris dép. soir, 9h20, Tours 12h42, Saumur 2h17, Angers 3h12, Nantes 4h39 matin.

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn. 1 2 3 matin	Rap. 1 2 matin	Omn. 1 2 3 matin	Expr. 1 2 3 matin	Omn. 1 2 3 matin	Omn. 1 2 3 matin	Rap. 1 2 soir	Expr. 1 2 3 soir	Omn. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 soir	Expr. 1 2 3 soir	Rap. 1 2 3 matin
Nantes dép.		6 10		8 36	8 48	11 52	12 41	3 02		8 33	11 37	12 45
Angers dé.	4 40	7 24	6 33	10 33	11 30	2 54	1 49	4 58	6 30	10 11	1 16	2 6
La Ménitré	5 13	»	7 09	10 53	12 »	3 31	»	5 21	7 06	10 34	1 39	»
Les Rosiers	5 21	»	7 18	11 »	12 07	3 40	»	»	7 15	»	»	»
St-Clément	5 27	»	7 25	»	12 13	3 47	»	»	7 22	»	»	»
St-Martin	5 32	»	7 31	»	12 18	3 54	»	»	7 28	»	»	»
Saumur (a)	5 42	7 57	7 42	11 14	12 27	4 4	2 21	5 41	7 39	10 54	1 59	2 41
— (d)	5 49	7 58	8 06	11 19	12 37	4 16	2 22	5 50	7 49	11 »	2 4	2 44
Varennes	6 »	»	8 18	11 29	12 47	4 29	»	»	8 02	»	»	»
Port Boulet	6 13	»	8 33	11 38	12 59	4 44	»	6 09	8 18	11 18	2 21	»
Langeais	6 46	»	9 11	11 58	1 29	5 21	»	6 32	8 58	11 40	2 43	»
Tours (ar.)	7 22	9 04	9 52	12 22	2 02	6 08	3 32	7 13	9 40	12 25	3 25	3 54
Paris Orsay	11 55	12 05	4 43	4 43	10 15	10 44	6 16	10 44	»	4 24	6 59	7 12
	matin	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	soir	matin	matin	matin

SAUMUR A LA FLÈCHE

	matin	matin	soir	soir		matin	matin	soir	soir
La Flèche	6 34	10 46	4 3	5 39	Saumur	4 59	8 35	2 27	7 45
Clefs	6 48	11 11	4 18	5 56	Vivy	5 10	8 48	2 39	7 57
Baugé	7 3	11 20	4 35	6 10	Longué	5 21	8 59	2 50	8 7
Chartrené	7 10	»	4 42	6 17	Les Hayes	5 28	» 8	» »	8 14
Jumelles	7 16	11 34	4 49	6 23	Jumelles	5 33	9 13	3 02	8 19
Les Hayes	7 20	»	4 53	6 28	Chartrené	5 38	» 19	» »	8 2
Longué	7 28	11 48	5 3	6 37	Baugé	5 47	9 28	3 18	8 34
Vivy	7 40	12 1	5 6	6 46	Clefs	6 02	9 44	3 36	8 50
Saumur	7 50	12 12	5 27	6 5[illegible]	La Flèche	6 14	9 56	3 49	9 02

Vu par nous, Maire de Saumur, pour la légalisation de la signature du Gérant.
Hôtel de Ville de Saumur. 1911.

Certifié par l'imprimeur soussigné